

**Acte à classer**

039

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2022-05-17T16-45-23.00 ( MI237551666 )

Identifiant unique de l'acte : 027-200077329-20220413-039-BF ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )Objet de l'acte : 39-2022\_adoption\_du\_budget\_primitif\_2022\_loti  
nt\_ferme\_des\_places

Date de décision : 13/04/2022



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetairesActe : [pesallpjdob07BP2022\\_07202201... \(1\).XML](#) Multicanal : Non

## Pièces jointes :

39-2022 adoption du budget Type PJ : 70\_DE - Délibération



Imprimer la PJ avec le tampon AR

39-2022 annexe adoption d Type PJ : 99\_BU - Document budgétaire



Imprimer la PJ avec le tampon AR

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date 17/05/22 à 16:45

Par [LANGRENE Delphine](#)

Transmis

Date 17/05/22 à 16:45

Par [LANGRENE Delphine](#)

Accusé de réception

Date 17/05/22 à 16:55





# Ville de Pont-Audemer

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex  
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74  
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

Nombre de conseillers :	35
En exercice :	35
Présents	25
Votants par procuration	3
Absents	10
Total des votes	28

## 7. Finances locales 7.1 décisions budgétaires

L'an deux mille vingt-deux, le treize avril à vingt heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués par lettre individuelle en date du sept avril deux mille vingt-deux, se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alexis DARMOIS.

Étaient présents : M. AUBE, M. BEAUDOUIN, M. BERNARD, M. BIERRY, M. BOISSY, M. BURET, Mme CABOT S, M. CANTELOUP, M. DARMOIS, M. DEPLANQUES, M. DUCLOS, Mme DUTILLOY, Mme DUVAL, Mme GAUTIER, Mme HAKI, Mme LOPES DUARTE, Mme LOUVEL, M. MAUVIEUX, Mme MONLON, Mme QUESNEY, Mme ROSA, Mme RUBETTI, M. TIMON, M. VOLLAIS, Mme WACRENIER.

Secrétaire de séance : Mme GAUTIER

Absent(s) excusé(s) : Mme CABOT B, Mme JEAMMET, M. LEFRANCOIS, M. LEROUX, M. MARE, Mme RETUREAU, Mme VANNIER, M. VOSNIER

Absent(s) : Mme KOUZIAEFF, M. LETELLIER

Procurations : Mme CABOT B à M. BURET, M. LEROUX à M. DARMOIS, M. VOSNIER à Mme DUTILLOY

### 39-2022 Adoption du Budget Primitif 2022 – Lotissement Ferme des Places

Il s'agit d'un budget spécifique où les travaux sont comptablement réalisés en section de fonctionnement et qui doit prévoir des écritures de gestion de stock (stock en début et en fin d'exercice).

Ce budget est géré en HT, la TVA s'appliquant tant aux dépenses qu'aux recettes notamment aux ventes des parcelles.

Le budget primitif 2022 s'équilibre à 2 873 847.80 € en fonctionnement présentant le déficit de l'année 2021 de 3 228.61 € et à 2 711 851.60 € en investissement.

La commercialisation des parcelles est prévue au cours de l'exercice 2022. L'équilibre du budget se fait par l'inscription au 7015 en section de fonctionnement.

Accusé de réception en préfecture  
027-200077329-20220413-039-BF  
Date de télétransmission : 17/05/2022  
Date de réception préfecture : 17/05/2022

Le budget est voté au niveau du chapitre avec reprise des résultats antérieurs cumulés.

**En Fonctionnement :**

Les dépenses à hauteur de 2 873 847.80 € comprennent :

- Chapitre 011 – Charges à caractères général (étude, travaux) : 242 540 €
- Chapitre 66 – Charges financières (intérêts des emprunts) : 13 000 €
- Chapitre 042 – Variation de stock (final) : 2 602 079.19 €
- Chapitre 043 – Transfert des charges financières : 13 000 €
- Chapitre 002 – déficit de fonctionnement reporté : 3 228.81 €

Les recettes à hauteur de 2 870 619.19 € comprennent :

- Chapitre 70 – ventes produits fabriqués (terrains aménagés) : 949 974 €
- Chapitre 042 – Variation de stock (final) 1 907 645.19 €
- Chapitre 043 – transferts des charges financières : 13 000 €

**En Investissement :**

Les dépenses à hauteur de 2 711 851.60 € comprennent :

- Chapitre 040 – variation de stock (final) : 1 907 645.19 €
- Chapitre 16 – remboursement du capital : 66 000 €
- Chapitre 001 – déficit d'investissement reporté : 738 206.41 €

Les recettes à hauteur de 2 711 851.60 € comprennent

- Chapitre 040 – variation de stock (final) : 2 602 079.19 €
- Chapitre 16 – emprunts et dettes assimilées : 109 772.41 €

*Le Conseil Municipal  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,  
Décide,*

- **D'ADOPTER** le budget 2022 Lotissement Ferme des Places à hauteur de 2 873 847.80 € en fonctionnement et 2 711 851 .60 € en investissement tel que détaillé en annexe ci jointe.

Fait à PONT-AUDEMER, le 13 avril 2022

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

qui atteste que la présente délibération a été adressée à la Préfecture d'Evreux

Alexis DARMOIS



Accusé de réception en préfecture  
027-200077329-20220413-039-BF  
Date de télétransmission : 17/05/2022  
Date de réception préfecture : 17/05/2022